



NYON ET ROLLE

Commerçant nouveau au four et au moulin

Deux boulangeries rouvrent dans les anciens locaux de l'entreprise de Cédric Bolatto, avec une nouvelle direction. **PAGE 7**

ARCHIVES LAC 1E

RÉGION

BASSINS La Municipalité met son veto à une fête, faute d'avoir reçu à temps des documents.

La Jeunesse paie cher sa «négligence»

DOMINIQUE SUTER
suter@lacote.ch

Désabusée, aigrie, déçue... Les qualifications ne manquent pas face à la situation que vient de vivre la Jeunesse de Bassins. Elle a été avisée jeudi dernier que la fête qu'elle prévoyait samedi 15 mars ne saurait avoir lieu... Le Conseil communal a, lui, été averti le mardi soir déjà.

Comme elle le fait depuis plusieurs années au printemps, la Jeunesse de Bassins organise une soirée publique, non seulement pour passer du bon temps mais aussi, et surtout, pour mettre un peu d'argent dans sa caisse, en vue de sa participation au Giron qui a lieu traditionnellement en juin. Cette année, la société locale a décidé d'organiser une soirée «bretelles». Elle a donc entamé fin février, les multiples démarches nécessaires, à savoir l'engagement d'un service de sécurité, les demandes d'autorisation de vendre de l'alcool et de faire un peu plus de bruit que d'ordinaire dans le foyer de la salle communale. Seulement, depuis 2011, la Municipalité demande à ce que soit utilisé le portail Pocama pour effectuer toutes les démarches liées à de telles organisations (lire encadré). Ceci non seulement parce que ce système cherche à regrouper sur un seul formulaire toutes les demandes, mais aussi parce que les autres sociétés locales s'y plient et que, partant, il n'y a pas de raison de faire des exceptions pour la Jeunesse, pas plus que pour quiconque d'autre.

Des petits problèmes qui deviennent grands

Melissa Broggi, membre du comité de la Jeunesse, s'est attelée à remplir ce formulaire par internet. Seulement, elle a coché par inadvertance un chapitre où il était question de dépassement du nombre de décibels générale-



Une partie du comité de la Jeunesse de Bassins, de gauche à droite: Bastian Heiss, Melissa Broggi, Antonin Treboux et Gil Badel. Ils sont déçus de n'avoir pas obtenu l'autorisation d'organiser leur Fête des Bretelles. C. DREYER/SUDOC

ment admis pour ce genre de soirée. Et impossible de revenir sur la page précédente. A ce contretemps est venu s'ajouter une collision de date. En effet, la Jeunesse souhaitait organiser sa

La Jeunesse demandait un peu de tolérance. Pour la commune, le règlement est le même pour tous.

soirée le samedi 15 mars, et le chœur d'hommes de Gilly organisait une de ses fêtes annuelles le dimanche. La commune a donc mis un premier veto en arguant du fait que la salle communale ne saurait être prête pour le lendemain d'une fête de Jeunesse. Ce différend réglé, la Jeunesse s'étant mise d'accord avec les responsables du chœur d'hom-

mes, restait le problème des nuisances sonores et ceux liés à la sécurité durant la soirée. Là aussi, la Jeunesse a joué de malchance, puisque le responsable de la société de sécurité à laquelle elle s'est adressée a tardé à lui rendre réponse. C'est donc un devis, et non pas un contrat signé, que la Jeunesse a produit à la commune. Au final, à moins d'une semaine de la soirée, la commune n'avait pas la moitié des documents nécessaires en main. «Nous avons eu de multiples contacts par mail, par téléphone et même de visu avec le municipal de la police pour lui expliquer les problèmes auxquels nous étions confrontés», argue Gil Badel, secrétaire de la Société de Jeunesse. De son côté, la Municipalité, par voie de communiqué, rétorque: «Depuis des années, chaque annonce de manifestation de la Jeunesse se fait de manière tardive et met la Municipalité dans l'embarras par rapport à la gendarmerie. En résumé, toutes les manifestations ont été couvertes administrat-

ivement par la Municipalité. Chaque fête a dû être validée en dernière minute, malgré les différentes remarques faites aux organisateurs, et qu'ils reconnaissent d'ailleurs», argumente la Municipalité. «L'époque où des pamphlets suffisaient à assurer la sécurité est

POCAMA RASSEMBLE LES LOIS EXISTANTES

Pocama (pour Portail Cantonal des Manifestations) est un terme désormais toutes manifestations vaudoises. Et si la première version a engendré beaucoup de critiques, de par le nombre de questions auxquelles il fallait répondre, la version revue et corrigée est plus facile et agréable à remplir. «Pocama n'a amené aucunes nouvelles exigences, mais a mis en évidence les lois et réglementations existantes. Il oblige les gens à répondre à toutes les attentes légales lors de l'organisation d'une manifestation», précise Pierre-Olivier Gaudard de la police cantonale vaudoise. Maintenant, il n'est plus nécessaire d'aller chercher les informations dans divers services, il suffit de remplir Pocama. L'organisateur n'a donc plus de surprises désagréables. Bien entendu, plus la manifestation est complexe, avec beaucoup d'activités – plein air, animaux –, plus il y aura de questions auxquelles il faudra répondre. Quand la fête reste au niveau communal (un mariage dans une salle, par exemple), il revient à la commune de donner son feu vert. Mais sitôt qu'une autorisation cantonale est nécessaire, la demande est directement envoyée dans le service concerné. Ce système informatique, validé par le Grand Conseil, permet de gagner du temps. «Ce n'est pas le volume de personnes, mais les activités et l'impact sur le domaine public qui engendrent des autorisations. Le passage obligé reste celui de la commune», ajoute Pierre-Olivier Gaudard. **FMO**

révolue, et ce n'est pas une décision municipale», conclut-elle.

Des investissements qu'elle peina à amortir

Quoi qu'il en soit, la Jeunesse se trouve fort dépourvue. Elle a acheté pour 2000 francs de boissons en vue de cette soirée, et dépensé quelque 200 francs en flyers. Une partie des boissons pourra, certes, être vendue lors d'une future manifestation, mais pas au Giron, un accord étant déjà conclu avec leurs sponsors. Elle ne sait donc pas où en seront ses finances dans les mois à venir. La confection de son char, en vue du prochain Giron, est un peu compromise.

Mais ces jeunes ont des ressources: plutôt que de se morfondre, c'est à une fête improvisée sur un terrain privé qu'ont pu participer les membres de Jeunesse voisines amies, afin de ne pas laisser sombrer dans la dépression la Jeunesse de Bassins.

Il y a fort à parier que, à l'image du vieux chalet reconstruit plus beau qu'avant, la «Fête des bretelles 2015» n'en sera que plus belle... une fois le formulaire Pocama rempli! **O**

SAINT-PREX

Jeunes gens cherchent pour «poutze» d'été

Vous êtes jeune et en quête d'un petit boulot durant l'été à venir? La Municipalité de Saint-Prex lance un appel aux ados des deux sexes, de préférence âgés d'au moins 17 ans, pour donner un coup de main aux concierges lors des grands nettoyages estivaux de divers bâtiments communaux, en juillet. Deux filles sont recherchées. En premier lieu, pour le collège du Chenat (du 7 au 11) et quatre garçons (7 au 18), deux autres pour l'école du Chauchy (14-25), deux filles enfin pour le centre culturel et sportif du Vieux-Moulin (7 au 18). Durée du travail: huit heures par jour.

Les personnes intéressées sont priées de se présenter directement au siège de l'administration communale, chemin du Penguey 1a, pour remplir un formulaire de candidature. Les inscriptions ventuelles sont à faire par venir jusqu'au 31 mars. **O COM/MR**

«LA COTE»

RECHERCHE DES CORRESPONDANTS POUR LA RÉGION DE MORGES

Si vous êtes intéressé(e) par la vie de votre village, si les activités culturelles, politiques et associatives vous passionnent, si vous avez du temps, de la disposition et surtout ne manquez pas d'idées de sujets, vous êtes le collaborateur que nous recherchons. Notre quotidien recrute des correspondant(e)s pour couvrir la région de Morges. Si vous résidez dans la zone **Etoy - Preranges - Yers - Echichens**, contactez Didier Sandoz ou Fabienne Morand, journalistes, au 021 808 51 72 ou morges@lacote.ch qui vous renseignera. Cette activité, occasionnelle, est rémunérée. **O**

SIGNY EXPO Du 17 au 29 mars

Tortues du monde

45 sortes de tortues vivantes, un événement unique!



1200 PLACES GRATUITES
FACILE D'ACCÈS ET SANS ATTENTE

LA POSTE BANCOMAT

coop

SIGNY GENTRE

Lundi-Jeudi : 9h - 19h • Vendredi : nocturne 9h - 21h • Samedi : 9h - 18h • Hypermarché Coop : tous les jours à 8h30